



[dg75-syndicat-national-cfe-cgc@insee.fr](mailto:dg75-syndicat-national-cfe-cgc@insee.fr)

Permanence bureau RJ-A 32-34 tél : 01 87 69 53 87

Timbre Y501 / Y502 - CS70058 - 88 avenue Verdier 92 541 Montrouge Cedex

## La CFE-CGC Insee

### Notre histoire : 40 ans de syndicalisme et militantisme

La confédération générale de l'encadrement CGC a été créée en 1945 et fait partie des grandes confédérations syndicales ; elle est reconnue pour ses compétences sur l'encadrement, ses valeurs d'humanisme et tournée sans cesse vers l'avenir.

**À l'Insee, la CFE-CGC (confédération française de l'encadrement - confédération générale des cadres) est arrivée en 1998** avec l'adhésion de l'UGA-CGC (Union générale des attachés) sous la présidence de Catherine Gilles et de Gilles Lazarou en tant que secrétaire général.

Ceci a été le fruit d'un parcours qui commence dans les années 1970 où se crée l'ATI (association des attachés de l'Insee), sous la houlette de Yves Antheaume, aujourd'hui hélas disparu, et de Marc Moyard, membres aussi de l'association des anciens élèves de l'ENSAE CGSA (Cadres de gestion statistique et attachés). A cette époque les attachés ne sont pas reconnus, malgré leur parcours, le recrutement et leur niveau d'étude. Ils ont décroché des autres corps du ministère qui pourtant recrutent à des niveaux moindres. C'est aussi l'époque où la direction veut séparer les écoles ENSAE et ENSAE-CGSA devenue ENSAI et délocaliser l'ENSAI en province.



### **Ce seront les deux combats de l'ATI :**

- 1- obtenir un statut équivalent aux corps des attachés et ingénieurs de la fonction publique ;
- 2- et faire en sorte que la délocalisation de l'ENSAI préserve voire renforce le niveau des attachés recrutés et que le diplôme soit équivalent aux autres écoles issues des classes préparatoires.

Les sujets concernant les cadres A à l'Insee n'intéressent nullement les autres organisations syndicales ce qui explique la situation. L'existence de l'ATI, un syndicat force de propositions sur l'encadrement, change toute la donne. Se mettent en place alors à l'Insee sous la pression de Michel Billaudel et de Catherine Gilles, présidente et secrétaire générale à l'époque, les procédures d'examen des mobilités des cadres A avec le chef du département du personnel François Turlot et nous présentons des élus du personnel aux CAP. L'ATI devient représentante du personnel à l'Insee.

**Avec les loi Auroux de 1982** il faut se réorganiser pour continuer à se présenter aux élections professionnelles et pour être légitime dans le dialogue social il faut se transformer en association syndicale. Se crée alors sous la houlette de Michel Billaudel, Marc Moyard et Catherine Gilles et lancée par un pôle particulièrement dynamique en Languedoc-Roussillon, l'UGA, l'Union Générale des attachés. C'est à cette époque, notamment par des interventions auprès du cabinet du ministre, que le dossier principalat débouche en 1989 à l'Insee après 10 ans de lutte permanente.

En 1998 le dialogue social se renforce et pour être pleinement reconnu, avoir des moyens locaux, et permanents, il est préférable de s'affilier. Après avoir rencontré plusieurs centrales, nous nous affilions tout naturellement à la CGC devenue CFE-CGC qui est déjà implantée sur Bercy et le syndicat de l'encadrement par excellence. Durant toute cette période se succéderont Michel Billaudel, Émile Bruneau, Georges Zinstein, Catherine Gilles, Margot Perben, Gérard Lamarcq à la présidence de l'UGA-CGC.



De leur côté les administrateurs de l'Insee et les inspecteurs généraux s'organisent en association et créent le SAIGI puis **le Snadige affilié à la CFE-CGC en 2000**. Se succéderont à la présidence Patrick de Miribel, Patrice Roussel puis Catherine Gilles.

C'est à ce moment aussi que, **présents en Comité Technique Ministériel**, nous y participons activement comme permanents avec Catherine Gilles vice présidente de la fédération CFE-CGC des Finances et Élisabeth Moreau secrétaire générale adjointe. Les dossiers du moment sont les nouveaux régimes indemnitaires (encore actuels à l'Insee PR (primes de rendement), IFTS (indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires) et ACF (allocation complémentaire de fonction) mais aussi la négociation des retraites et les négociations salariales, à l'époque annuelles.

**Les réformes de nos statuts particuliers** à cette époque sont mises en œuvre dans la foulée de ceux de Bercy notamment avec Jacques Garagnon chef du département du personnel puis Alain Marais tant sur les attachés que les administrateurs. Nous nous battons seuls sur les régimes indemnitaires totalement décrochés de Bercy auquel l'Institut rendait chaque année des crédits !!!! Nous avons donc subi une longue période de lente dégradation de nos régimes indemnitaires qui ne seront rattrapés qu'avec Jean Michel Charpin et Olivier Perrault dans les années 2010 pour ensuite subir un coup d'arrêt de nouveau : procédures non documentées et non régulières, les fameux « vases communicants » de l'ACF à la sauce Insee qui sévit toujours faute de PFR (prime de fonction et de résultats) et de Rifseep (régime indemnitaire de fonction, sujétion, expertise et engagement professionnel) ce dernier étant encore notre combat d'aujourd'hui !!! Nous participons activement aussi à PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) pour améliorer les carrières de tous les agents et préserver le statut. Nous nous battons à l'Insee pour aligner le statut des attachés sur le A-type qui améliore les grilles indiciaires et crée le 3ème grade de hors classe et aussi le B-type et le C-type. Nous élaborons un dossier aussi pour revaloriser l'encadrement supérieur qui plafonne et se trouve désormais très proche du A-type. Nous obtenons l'amélioration du statut des administrateurs et travaillons toujours sur celui des IG, débouché des administrateurs.



**En 2013, se crée l'UG2C-CGC** avec Marie-Hélène Martinache présidente pour accueillir nos collègues contrôleurs trop souvent oubliés ainsi que les contractuels.

**En 2017, nous décidons de réunir les 3 syndicats dans la CFE-CGC Insee** pour plus de lisibilité, cohésion et tirer tous les agents vers le haut. Cet élargissement fera partir certains anciens attachés de l'UGA craignant une perte de leur indépendance alors que le projet d'unir nos liens (Snadige / UGA / UG2C) vise au contraire à renforcer le dialogue entre les catégories de personnel qui nous composent. Autour des valeurs qui nous animent, quelle que soit notre catégorie : administrateurs, attachés, contrôleurs, contractuels ou adjoints administratifs, nous sommes convaincus que cette union constitue une condition absolument nécessaire pour que nos valeurs pèsent dans les débats à venir. Continuer séparés est voué à l'échec.

Mais un véritable nouvel élan est donné avec les membres fidèles aux idées et au dynamisme de la CFE-CGC, ainsi qu'avec de nouveaux membres qui souhaitent faire bouger les lignes dans une CFE-CGC Insee moins « catégorielle ». Elle est sur les rails très rapidement pour de nouvelles aventures.

La CFE-CGC est ainsi devenue à l'Insee comme à la Fonction publique et dans le privé une force vive unique spécialisée sur l'encadrement et qui entraîne toutes les catégories pour un meilleur avenir pour tous, **avec humanisme, indépendance et responsabilité.**

Avril 2018